Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20261023-B_2026_038-DE

Bureau Communautaire du 22 octobre 2026 Délibération n°B_2026_038

L'an deux mille vingt six, le vingt deux octobre à 14 heures 00 le Bureau Communautaire légalement convoqué le 16 octobre 2026, s'est réuni à OBC-Malestroit sous la présidence de Mme Gaëlle STRICOT

Séance publiée le : 16 octobre 2026

Membres du Bureau Communautaire en exercice : 10

Etaient présents (9) :
STRICOT Gaëlle, COWET Vincent, GENOUEL Fabrice, HOURMAND Sylvie, MARCY Christelle, GUEGAN Rozenn, NAEL David, LE POGAM Marion, GUE Thierry

Absents excusés (1) :
HERVE Muriel

Secrétaire de séance : M. David NAEL

Objet : - Finances - Créances éteintes budget Déchets 6542

Monsieur le vice-président en charge des finances propose aux membres du bureau communautaire de statuer sur les produits irrécouvrables pour le Budget Déchets, relatif aux facturations de la REOM de 2022 à 2026.

DEBITEUR	MONTANT TOTAL
Selon bordereau de situation n°8590920015/2026	143.97
Selon bordereau de situation n°8593710215/2026	1 520.17
Selon bordereau de situation n°8593110515/2026	252.00
Montant total à mandater au 6542	1 686.14€

Le Bureau communautaire est invité à se prononcer sur :

- LES PRODUITS de la créance tels que décrits ci-dessus,
- L'AUTORISATION de la présidente à signer tout document relatif à l'exécution de la présente.

Le Bureau Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
La Présidente
Madame STRICOT Gaëlle

